

Alain Heyraud  
 100, rue de la République  
 34000 Montpellier  
 04 67 51 11 11

Philippe Lévêque  
 100, rue de la République  
 34000 Montpellier  
 04 67 51 11 11

Paul Masclaux  
 100, rue de la République  
 34000 Montpellier  
 04 67 51 11 11

Monsieur Michaël Delafosse  
 Président de Montpellier Méditerranée Métropole  
 50 place de Zeus 34000 Montpellier

Madame Sofia Aliamet  
 Garante de la concertation continue  
 Commission nationale du débat public, 244 Bd St Germain 75007 Paris

Monsieur Jean-Pierre Rico  
 Maire de Pérols  
 Place Carnot 34470 Pérols

Monsieur Cyril Meunier  
 Maire de Lattes  
 Avenue de Montpellier 34970 Lattes

Lattes le 14 octobre 2022

Monsieur le Président, Madame la Garante, Messieurs les Maires,

Nous avons l'honneur d'attirer votre attention sur le fort mécontentement qui s'exprime concernant le projet de construction du stade NICOLLIN et plus généralement sur les plans d'urbanisme de la commune de Lattes. En tant qu'habitants de Boirargues, nous relayons ce mécontentement, voire cette colère, qui concerne aussi les habitants de Lattes.

Deux phénomènes sont à l'origine de cette réaction. Tout d'abord, l'emplacement choisi qui va générer de multiples nuisances, ensuite la méthode de concertation utilisée qui ne tient pas compte de l'avis des principaux concernés.

## Au chapitre des nuisances

### - La circulation

Selon le dossier de concertation (<https://www.stadelouisnicollin.fr/wp-content/uploads/2022/03/mhsc-dc-a3-28p-bd.pdf>) le projet du stade est censé attirer 20 à 24.000 spectateurs 2 fois par mois pour le foot (« 20 à 25 rencontres par an ») et « d'autres compétitions », pour des « événements culturels », « concerts » « spectacles avant et après les matchs » donc de nombreux WE.

L'objectif affiché est aussi de « permettre au stade Louis-Nicollin de vivre 7 jours sur 7 » avec 2000 emplois permanents (cf. [stadelouisnicollin.fr](http://stadelouisnicollin.fr)).

Par ailleurs sont prévus 10 000 logements supplémentaires dans un rayon de 2 km autour du stade (cf. délibéré de la commune de Lattes du 14/09/2021 p.2).

Le dossier de concertation, p.15, concernant la circulation, considère que le site est bien desservi (« desserte diversifiée ») en raison de la « présence immédiate de l'aéroport », « de la gare TGV » complétées par un « réseau cyclable ». Cette considération est une argutie: Comment rejoindre le stade autrement que par la route à partir des gare et aéroport ?

Le dossier de concertation permet d'évaluer la future circulation p.16&17:

- 2.500 à 3.000 passagers supplémentaires offerts par des rames supplémentaires de tram qui doublent la capacité: retenons 6000 passagers.

- 450 emplacements dédiés au vélo, disons 500 personnes (en comptant 11% de tandems ...; à noter que rien ne semble prévu pour les 2 roues motorisés).

Sont prévues 4000 places de parking P+TRAM mais évidemment ces 4000 places de parking signifient 4.000 personnes (si 1 passager par voiture) à 16.000 personnes (si 4 passagers par voiture) qui vont prendre le tram dont la capacité est de ... 6000 passagers ...

Dans un scénario utopiquement optimiste plus de 17.000 (24.000 - 6.500) spectateurs (auxquels s'ajoutent les employés du stade, les employés de bureau - 500 places -, les clients de l'hôtel - 100 places - cf. p.17 du dossier de concertation, et les nouveaux habitants) n'ont pas d'autre choix que d'arriver au stade en auto ou à pied.

En réalité ce scénario optimiste de plein emploi du tram ne se produira pas, de l'aveu même du dossier (p.11): « Par ailleurs, malgré la présence du tramway, une majorité de spectateurs privilégie la voiture pour se rendre dans le quartier de la Mosson ».

Rappelons aussi (p.10) que le record d'affluence du stade de La Mosson a été de 35.000 personnes par 3 fois ...

Le délibéré de la commune de Lattes du 14 septembre 2021 ([www.ville-lattes.fr/wp-content/uploads/2021/10/07-CR-12-10-21\\_web.pdf](http://www.ville-lattes.fr/wp-content/uploads/2021/10/07-CR-12-10-21_web.pdf)) souligne que la zone d'Ode à la Mer est déjà à l'heure actuelle saturée (notamment intersection avenue Georges Frêche et avenue de Figuières) compte tenu de ses caractéristiques propres (4 zones commerciales, une gare et un aéroport internationaux, le complexe Arena / Parc des expositions, un lycée de 1700 élèves...) alors qu'il faudra ajouter à la circulation existante déjà saturée 20 à 25.000 personnes voire 35.000 sur quelques heures.

La proximité de l'Arena (14800 personnes en configuration spectacle) est évidemment un facteur aggravant en cas de concomitance d'évènements, multipliant par 2 les difficultés de circulation.

Le côtoiement de l'Arena et du stade de foot n'a aucun intérêt pratique, et est au contraire source de double emploi et d'aggravation des nuisances.

Le quartier de Boirargues, véritable lieu de vie, et la ville de Lattes ne supporteront pas ces incohérences.

### - Le stationnement

les promoteurs du projet ont abandonné l'idée des parkings silos au stade au profit du concept stade dans la ville sans parking !!! Tout ceci relève d'une utopie flagrante: Nous ne sommes pas dans un coeur de ville inaccessible à l'automobile et l'accès à Ode à la Mer en voiture restera le plus pratique. Nous avons vu que dans le scénario le plus optimiste (en exploitant au mieux pistes cyclables et tram) il y aura 17000 personnes qui arriveront en auto et devront se garer.

« Afin de limiter l'emprise au sol » est prévu un « parking de 1500 à 2000 places ... » (p.17 du dossier de concertation)

En considérant qu'il y aura en moyenne 2 passagers par auto, cela fait une solution pour 3000 à 4000 spectateurs alors que 17.000 spectateurs ne peuvent qu'arriver par la route.

Le samedi au moins, et tous les jours en période de fin d'année, les parkings des surfaces commerciales sont déjà tous saturés. Qu'en sera-t-il les jours de match avec des clients qui voudront avoir accès au CGR et aux quatre zones commerciales ?

Il est évident que le stationnement sauvage dans les rues adjacentes de Boirargues représentera une attractivité bien supérieure pour les supporters, sinon la seule solution. Cette inquiétude s'étend au centre-ville de Lattes (cf. délibéré de la commune de Lattes du 14/09/2021).

### - La pollution

Les liens entre pollution et santé ne sont plus à démontrer. La constitution française garantit à chacun de vivre dans un environnement équilibré et sain. Avec le souhait de la métropole d'intensifier l'urbanisation de cette zone, pollution de l'air et pollutions sonores vont largement dégrader le cadre de vie des résidents qui avaient choisi Lattes pour être préservés de ces nuisances.

<https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/occupation-du-sol-usages>

[https://www.herault.gouv.fr/content/download/6003/31829/file/artificialisation\\_sols111012.pdf](https://www.herault.gouv.fr/content/download/6003/31829/file/artificialisation_sols111012.pdf)

Le quartier de Boirargues se trouve être déjà partiellement dans le Plan d'Exposition aux Bruits de l'aéroport de Fréjorgues.

Le dossier de concertation prévoit l'usage du stade à des fins de concert (cf. p.18); il est évident que la proximité (700m à vol d'oiseau entre le stade et l'entrée de la rue du Mistral) va être insupportable aux habitants de Boirargues qui étaient autrefois gênés par les fréquences basses des boîtes de nuit (La Côte, Milk, Folies, Heat) par bonheur disparues alors qu'elles se trouvaient à plus de 2 km.

### - L'escalade des nuisances

Depuis des années, les habitants de Lattes et particulièrement ceux de Boirargues subissent l'augmentation régulière des nuisances: Le décollage des avions gros porteurs sur les deux pistes de l'aéroport, la multiplication des avions de tourisme et des hélicoptères (notamment l'été), l'augmentation de la circulation générée par les Centres Commerciaux, l'Arena, le Parc des Expositions, la nouvelle gare TGV, le doublement de l'A9, l'avenue Georges Frêche.

Il est temps de mettre fin à cette escalade.

### - Un impact écologique désastreux sur le moyen et long terme

Toutes les études le démontrent : Ce projet avec l'artificialisation des sols sur Montpellier Sud ajoutera du danger aux dangers existants (inondations, qualité de l'air, de l'eau de ruissellement, déchets, assainissement, écosystèmes marins et côtiers, enfer routier ...). Avec la montée des eaux, ce projet apparaît comme irresponsable. Que diront nos enfants et petits enfants face à une telle situation ? Au moment où l'on plante des arbres sur la Comédie, il est étonnant que le Président de la Métropole ne se soucie pas de cette évolution ?

<https://images.midilibre.fr/api/v1/images/view/617bed62d286c2679925ae92/full/image.jpg?v=1>

L'abandon d'Ode à la mer pour un nouveau projet de bétonnage avec le stade de foot est une aberration à l'heure d'un retour à la nature alors que cet espace non artificialisé ne demande qu'à le rester.

### - une augmentation de l'insécurité

Ce n'est un secret pour personne, le football est historiquement un vecteur de violence. Malgré toutes les mesures la situation s'aggrave. Cf. les quelques liens ci-dessous éloquentes sur la gravité de la situation :

[https://www.liberation.fr/societe/a-nice-des-amateurs-de-foot-excedes-par-les-violences-de-stade-entre-supporteurs-le-probleme-cest-quelles-sont-de-plus-en-plus-frequentes-20220909\\_463EJ36K7RB5LOZ5JPJUTOU7TI/](https://www.liberation.fr/societe/a-nice-des-amateurs-de-foot-excedes-par-les-violences-de-stade-entre-supporteurs-le-probleme-cest-quelles-sont-de-plus-en-plus-frequentes-20220909_463EJ36K7RB5LOZ5JPJUTOU7TI/)

<https://www.lavoixdelain.fr/actualite-46428-sport-dans-le-foot-il-y-a-une-tradition-de-la-violence-verbale-et-physique>

<https://www.tf1info.fr/justice-faits-divers/interview-vols-violences-et-fraudes-autour-du-stade-de-france-samedi-28-mai-pour-la-finale-de-ligue-des-champions-liverpool-real-madrid-jamais-les-policiers-n-avaient-vu-un-tel-chaos-2221453.html>

<https://leffervescent.fr/2021/10/11/le-stade-de-football-une-violence-aussi-grandissante-quinquiescent/>

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/violence-dans-les-stades-la-federation-francaise-de-football-adresse-un-courrier-aux-presidents-de-1652279455>

[https://www.lemonde.fr/sport/article/2022/08/05/violences-dans-les-stades-le-football-francais-ne-veut-pas-revivre-une-saison-catastrophique\\_6137215\\_3242.html](https://www.lemonde.fr/sport/article/2022/08/05/violences-dans-les-stades-le-football-francais-ne-veut-pas-revivre-une-saison-catastrophique_6137215_3242.html)

<https://www.midilibre.fr/2022/01/20/face-aux-incivilités-dans-le-football-le-hashtag-bon-match-est-lance-10057633.php>

<https://www.leparisien.fr/sports/football/psg/siege-jete-par-un-lyonnais-sur-la-tete-de-lucas-11-ans-le-psg-porte-plainte-contre-x-23-09-2021-H7PMZS37URATVGCPJY2KAMO624.php>

Les violences s'exercent dans l'enceinte du stade comme à l'extérieur. Il est dès lors inadmissible d'imposer cette violence programmée à un quartier paisible en y implantant un stade de football. Ce contexte d'aggravation actuelle de la violence inhérente au football impose d'écarter au contraire les stades de football de la ville. La présence de quartiers résidentiels, au-delà de l'insécurité inacceptable imposée aux résidents et des dégradations inévitables, complique les mesures de contrôle et de sécurisation (cf. délibéré de la commune de Lattes du 14/09/2021 p.3).

Les habitants de Boirargues et de Lattes refusent que leurs quartiers deviennent le terrain d'expression de la violence liée au foot et des multiples dégradations qui seront la conséquence de la proximité du stade.

## **Au chapitre de la concertation**

### **- Un passage en force pour réussir un pari**

Lors de la concertation préalable, il est apparu très vite que le choix avait été fait sans concertation aucune. Le terme de « pari » (stade dans la ville) a été utilisé à plusieurs reprises par le porteur du projet. Le choix actuel de la Métropole est clairement : « Nous avons fait le choix de faire subir ». A aucun moment les élus locaux n'ont été consultés. Le Conseil municipal de Lattes a même délibéré le 14 Septembre 2021 en donnant un avis défavorable à cet emplacement.

### **- Un dossier bâclé**

Le dossier n'a pas été monté avec rigueur. Aucune pièce par des cabinets d'études indépendants n'a été produite ; que ce soit en terme de périmètre de sécurité, de plan de circulation, d'impact écologique... Aucune analyse multi-critères comparative des différents emplacements possibles ( Cambaceres, Saporta , ...) n'a été effectuée, comme le souligne le bilan des garantes sur la concertation préalable (<https://www.stadelouisnicollin.fr/wp-content/uploads/2021/11/15-11-2021-bilan-cndp-stade-louis-nicollin-l121-8.pdf>).

### - Le mépris des principaux concernés

Outre les élus locaux, les habitants concernés (Pérols / Lattes) sont mis devant le fait accompli. Les habitants de la ville de Montpellier ont pourtant été consultés pour choisir le pavage de la place de la Comédie ! Le Président de la métropole décide pour les premiers concernés alors même qu'il n'a pas été élu directement par ces derniers. Il faut noter que les péroliens sont en réalité moins concernés par la proximité du stade qui est loin de leur centre-ville. Le stade a moins d'impact sur les habitants de la commune qui l'accueille, alors que les boirarguais sont en 1ère ligne d'un stade qui n'est pas sur leur commune.

La mise en oeuvre d'un Referendum d'Initiative Locale réservé aux électeurs de Pérols et Lattes aurait permis de répondre à cette adhésion nécessaire et la métropole Montpellier Méditerranée aurait montré ainsi son côté avant-gardiste à l'ensemble des métropoles françaises avec cet exercice de démocratie directe.

Nous savons que la tâche des élus est difficile et que souvent des avis contradictoires s'affrontent. Des décisions sont courageuses (gratuité des transports, pistes cyclables ...) et nous connaissons les engagements de la métropole pour plus d'écologie et plus de démocratie.

Force est de constater que la décision sur l'implantation du stade à Ode à la Mer est un contre-exemple.

Nous sommes fermement opposés à ce projet et nous souhaitons son abandon pur et simple.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

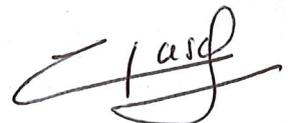
Alain Heyraud



Philippe Lévêque



Paul Masclaux



Copies à

Mme Carole Delga, Présidente de la région Occitanie

**M. Laurent Nicollin**, président du MHSC

M. Philippe Saurel,

M. Hugues Moutouh, préfet de l'Hérault